

CONDITIONS D'ACCÈS

- être titulaire du baccalauréat général, spécialités recommandées en terminale : Mathématiques (conseillée) ou option Mathématiques complémentaires et Numérique et Sciences Informatiques. Sinon, Sciences de l'Ingénieur ou Physique-Chimie ou autre spécialité,
- sur avis de la commission pédagogique dans tous les autres cas.

MODALITÉS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

- Étape 1 - du 20 janvier au 11 mars :
Dépôt des vœux en ligne sur la plate-forme Parcoursup
- Étape 2 - jusqu'au 16 juillet :
Inscription administrative obligatoire auprès de l'Université de Rennes 1 - <http://iaprimoweb.univ-rennes1.fr>

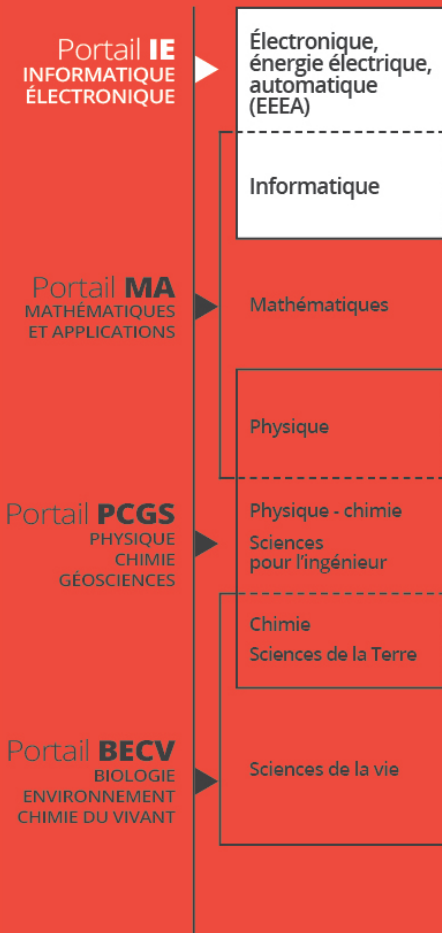
CONTACTS INSCRIPTION

- Scolarité Sciences et Philosophie
sciences-scol@listes.univ-rennes1.fr - 02 23 23 63 27
- Responsable du portail Informatique - Électronique
Sophie Allain-Bailhache - sophie.allain@univ-rennes1.fr
- Secrétariat pédagogique
Sébastien Debroize - 02 23 23 37 43
sebastien.debroize@univ-rennes1.fr

ACCOMPAGNEMENT

Des interrogations sur votre orientation ? Des doutes sur le choix de votre formation ? Besoin d'aide pour trouver un stage ou vous accompagner vers l'emploi ? Si ces questions trottent dans votre tête, le SOIE est là pour vous !

LICENCE PORTAILS SCIENCES



PORTAIL IE INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Le **portail IE** permet d'aborder la programmation, le fonctionnement des systèmes et réseaux, ainsi que les fondamentaux de l'électronique, du traitement de signal et des outils mathématiques associés.

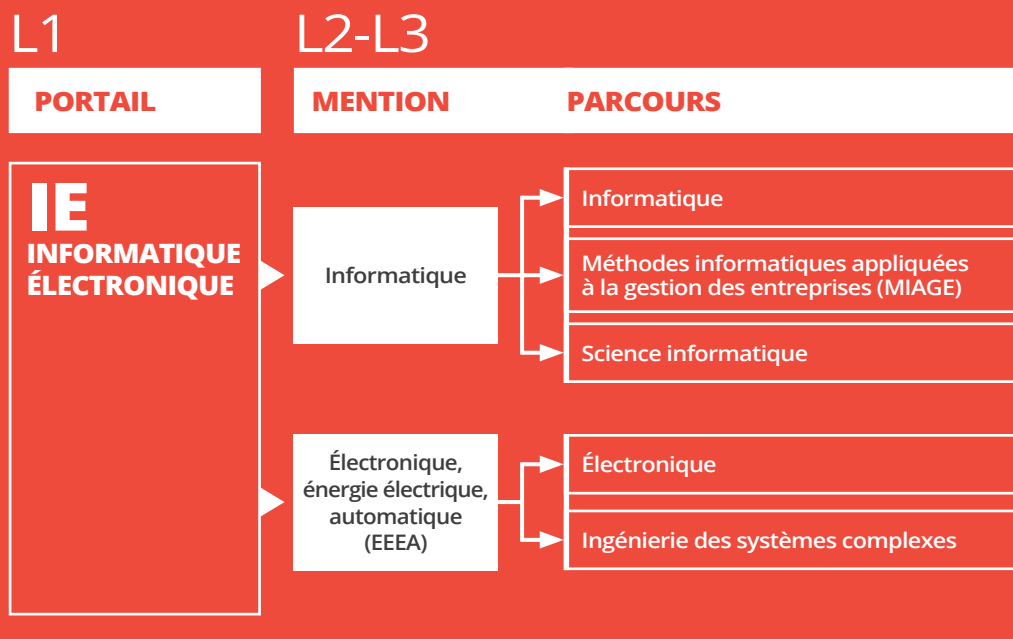
CE PORTAIL EST-IL FAIT POUR MOI ?

Vous avez des capacités d'abstraction, le sens critique, un raisonnement rigoureux, de la curiosité ? Vous aimez aussi les mathématiques (langages, logique et outils) ? Ce portail est fait pour vous !

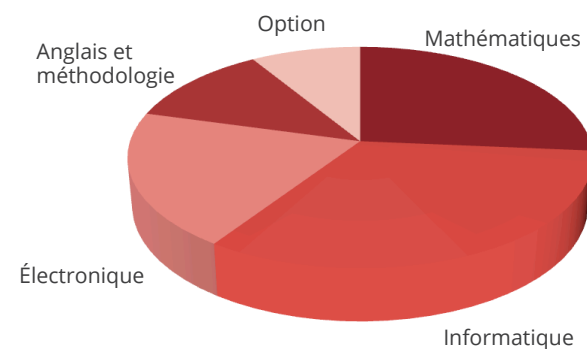
<https://formations.univ-rennes1.fr>
<https://istic.univ-rennes1.fr>

IE

2 mentions de licence accessibles par ce portail à l'Université de Rennes 1



RÉPARTITION DES DISCIPLINES EN L1



Type de cours :

- CM - cours magistraux en amphitheâtre : 20%
- TP - travaux pratiques et projet : 30%
- TD - travaux dirigés en classe : 50%

20 à 28 heures de cours par semaine.

À NOTER :

La licence est un diplôme de formation générale et à ce titre elle prépare très majoritairement à une poursuite d'études.

POURSUITE D'ÉTUDES

Licence professionnelle (après la L2)

- Domotique
- Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués

Mentions de master (après la L3)

- Électronique, énergie électrique, automatique
- Informatique
- Ingénierie des systèmes complexes
- MIAGE (Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises)

Et aussi

- La Master School du programme européen EIT Digital (Cloud and Network, Data Science, et Finance Technologies), dont Cybersecurity avec la Cyberschool et l'ENS de Rennes.
- Écoles d'ingénieurs.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Secteurs d'activité (selon les parcours) :

- ingénierie et recherche incluant R&D,
- dans tout type d'entreprises et d'administrations : sociétés de service, service support d'entreprise hors du domaine du numérique ou d'administration (territoriale, d'État), start-up,
- dans tous les domaines de l'informatique et de l'électronique : développement logiciel, infrastructures numériques (télécommunications, réseaux, cloud, etc.), traitement des données (Big Data, IA, etc.), et des domaines plus spécifiques comme la cybersécurité ou les applications financières.

EFFECTIF ATTENDU en première année

320

Taux de réussite en 2019-20 : 60 %

(calculé sur les étudiant.e.s présent.e.s aux examens, hors L1 en 2 ans)

FOCUS

PÉDAGOGIE PAR PROJET

Les enseignements en informatique et en électronique sont menés par le biais de travaux pratiques et de nombreux projets dans le portail ainsi qu'en 2^e et 3^e années de licence.

Dès la rentrée, les étudiant.e.s ont à réaliser un projet dans le cadre de la découverte de l'informatique et de l'électronique.

DISPOSITIF « L1 EN DEUX ANS »

Stratégie de réussite consistant à organiser le programme de L1/L2 sur trois années pour certains étudiants n'ayant pas tous les prérequis (parcours proposé via Parcoursup).

Chaque année, l'étudiant.e suit la moitié des UE, ainsi que des UE spécifiques en mathématiques, informatique et électronique pour consolider ses bases.